

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE VINGT-ET-UNIÈME JOUR DU MOIS DE MARS DEUX MILLE VINGT-DEUX SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR MICHEL THORN PRÉSIDENT. LA SÉANCE EST EXCEPTIONNELLEMENT TENUE À HUIS CLOS EN VISIOCONFÉRENCE.

Sont présents formant quorum :

Michel Thorn, président, représentant de Saint-Joseph-du-Lac
Manon Robitaille, vice-présidente, représentante de Deux-Montagnes
Marc-André Daoust, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Chantal Chartrand, représentante de Pointe-Calumet

Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

● **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Résolution RT 036-03-2022

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 21 MARS 2022

**Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust
Appuyé de madame Chantal Chartrand**

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 21 mars 2022 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

● **PROCÈS-VERBAL**

Résolution RT 037-03-2022

2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 FÉVRIER 2022

**Il est proposé par madame Manon Robitaille
Appuyé de monsieur Marc-André Daoust**

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 février 2022. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

● **ADMINISTRATION**

Résolution RT 038-03-2022

3.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MARS 2022

**Il est proposé par madame Chantal Chartrand
Appuyé de madame Manon Robitaille**

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 21-03-2022 au montant de **11 173.68 \$**.

La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 039-03-2022

3.2 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2021

À la suite de la présentation du rapport financier pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2021 par madame Chantal Longtin, c.a. pour Cloutier + Longtin Inc., mandaté par la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes pour procéder à la vérification annuelle des états financiers.

**Il est proposé monsieur Marc-André Daoust
Appuyé de madame Chantal Chartrand**

Et unanimement résolu que le conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes approuve les états financiers pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2021 tel que présenté.

Le rapport financier est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 040-03-2022

3.3 DÉPÔT D'UNE LISTE DE DOCUMENTS D'ARCHIVES POUR FIN DE DESTRUCTION

**Il est proposé par madame Manon Robitaille
Appuyé de monsieur Marc-André Daoust**

Et unanimement résolu que le conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux de Deux-Montagnes approuve la liste de documents d'archives à détruire et autorise leur destruction. La liste datée de mars 2022 est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 041-03-2022

3.4 SERVICE D'ENTREPOSAGE ET DE NUMÉRISATION DES DOCUMENTS DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES

CONSIDÉRANT le besoin d'assurer une gestion efficiente des archives de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes;

CONSIDÉRANT la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes possède environ 25 boîtes de documents et de plans d'archives;

CONSIDÉRANT QUE les boîtes en lien avec les documents de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes ne sont consultés qu'à de rare occasion;

CONSIDÉRANT QU' il y a un total de 25 boîtes qui seraient déplacés vers un entrepôt pour un entreposage à long terme;

En conséquence,

**Il est proposé par madame Chantal Chartrand
Appuyé de madame Manon Robitaille**

Et unanimement résolu de mandater la compagnie ImageNexx aux fins de procéder à la numérisation de l'ensemble des documents et des plans d'archives de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes, de transmettre à la RTDM les dossiers numériques d'archives incluant le registre de numérisation et d'assurer annuellement l'entreposage des 25 boîtes d'archives.

Il est également résolu d'autoriser un budget d'au plus 5 000 \$, plus les taxes applicables pour le service de numérisation et de 150 \$ annuellement pour les frais d'entreposage.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-419.

● EXPLOITATION

Résolution RT 042-03-2022

4.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes, par sa résolution RT-077-10-2018, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc.;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la firme doivent déposer à la Régie un rapport d'activités mensuel conformément aux clauses du contrat;

Suivant la présentation par appel conférence de monsieur Philippe Cordey;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust

Appuyé de madame Chantal Chartrand

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte du rapport mensuel du mois de février 2022.

Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 043-03-2022

4.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE COMPILATION DES DÉBITS DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2022

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Appuyé de monsieur Marc-André Daoust

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte du rapport de compilation des débits de l'usine de traitement des eaux usées de la station d'épuration et la répartition entre les municipalités membres pour le mois de février 2022.

Débits du mois de février 2022

	Deux-Montagnes	Ste-Marthe-sur-le-Lac	St-Joseph-du-Lac	Pointe-Calumet	Débitmètre
Vol. total	393 965	102 269	60 848	6 388	563 470
Répartition	69,92%	18,15%	10,80%	1,13%	
Moy/jr	14 070	3 652	2 173	228	20 124

Résolution RT 044-03-2022

4.3 ACQUISITION DE PIÈCES POUR L'ENTRETIEN DES DIFFUSEURS

CONSIDÉRANT les activités d'entretien régulières des diffuseurs;

CONSIDÉRANT la nécessité de toujours avoir des pièces en inventaire pour effectuer l'entretien et la réparation des diffuseurs, tels que des membranes, des collecteurs, des tubes de biodifusion, etc.;

CONSIDÉRANT la soumission de Brault Maxtech relativement à la fourniture des pièces requises;

En conséquence,

Il est proposé par madame Chantal Chartrand

Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'autoriser une dépense 12 838,50 \$ plus les taxes applicables, aux fins de procéder à l'achat de pièces pour l'entretien et la réparation des diffuseurs ainsi que la constitution d'un inventaire de pièces.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-526.

● **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

● **DÉPÔT DES CORRESPONDANCES**

● **POINTS À DISCUTER**

● **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution RT 045-03-2022

8.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 MARS 2022

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust

Appuyé de madame Chantal Chartrand

Et unanimement résolu que la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 20h05 .

Michel Thorn
Président

Stéphane Giguère
Secrétaire